



## Licence Lettres modernes

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes. 2014, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02037094

**HAL Id: hceres-02037094**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037094>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Lettres modernes

de l'Université du Littoral Côte  
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres modernes

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI1500084029

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Dunkerque et Boulogne-sur-Mer, Lille (Institut Catholique de Lille).
- Délocalisation(s) :  
Convention avec l'Institut Catholique de Lille, Lille.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence de *Lettres modernes* de l'Université du Littoral vise l'acquisition d'une large culture générale, notamment littéraire, la maîtrise de l'expression écrite et orale et des compétences professionnelles larges : analyse et synthèse de documents, autonomie de travail, capacités pédagogiques et communicationnelles. Elle prépare les étudiants aux formations menant aux métiers de l'enseignement et de la recherche, de la culture et du patrimoine, de la communication et de l'information, du livre et de l'édition, mais permet aussi d'intégrer directement le monde du travail, grâce à l'acquisition de compétences transversales, comme la maîtrise d'une langue étrangère ou de l'outil informatique. Cette formation est conçue de manière progressive, à partir d'un socle culturel et méthodologique large, favorisant passerelles et réorientations, et dans le sens d'une spécialisation progressive, autour de six parcours : *Recherche-CAPES*, *Recherche-CAPE*, *Lettres et culture*, *Mineure Français langue étrangère (FLE)*, *Mineure Histoire*, *Mineure Langues*. Ces parcours reposent sur une très forte mutualisation des enseignements fondamentaux, voire de certaines options d'ouverture ou de préprofessionnalisation, destinés à assurer une meilleure intégration au monde du travail. La mention fait état de 46 inscrits en première année (L1) pour 2012-2013, 31 inscrits en troisième année (L3) pour la même période.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une licence de *Lettres modernes* de bonne qualité, justifiée dans un bassin de recrutement enclavé, solide du point de vue de la formation disciplinaire, et intégrant de nombreux dispositifs d'aide à la réussite. Elle offre aux étudiants des parcours multiples, par le biais d'enseignements d'ouverture et professionnalisants, destinés à leur assurer une meilleure intégration au monde du travail. Mais la lisibilité de l'offre pâtit un peu de la richesse de son architecture.

Les objectifs de la formation et les modalités pédagogiques sont bien adaptés à un public défavorisé du point de vue socio-économique. Les enseignements proposés correspondent d'une part aux fondamentaux disciplinaires, d'autre part, à l'ouverture transdisciplinaire et à la formation préprofessionnelle propre aux formations littéraires, avec la possibilité de réaliser des stages dans tous les parcours. La progressivité du renforcement disciplinaire est assez bien équilibrée. Six parcours différents sont proposés pour la mention *Lettres modernes* : *Recherche-CAPES*, *Recherche-CAPE*, *Lettres et culture*, *Mineure FLE*, *Mineure Histoire*, *Mineure Langues*. Ces parcours reposent sur une très forte mutualisation, mais cette structure apparaît cependant comme peu lisible, notamment pour des primo-entrants, d'autant que le nombre d'inscrits en première année (L1) suggère un nombre assez faible d'inscrits dans chacun de ces parcours (46 inscrits en L1 pour 2012-2013 ; 31 inscrits en L3 pour la même période).

Les dispositifs d'aide à la réussite sont nombreux et de qualité. Des enseignements de mise à niveau en langue sont prévus en L1 pour les étudiants en difficulté, après un test systématique d'évaluation. Le dispositif Réussite en Licence prévoit par ailleurs, au niveau de l'établissement, plusieurs modalités pour la détection et l'aide des étudiants en difficulté et pour éviter le décrochage des études. L'orientation et la réorientation actives font également partie du dispositif. Le soutien du Conseil régional permet également de profiter du tutorat pédagogique, en renforcement des actions menées par l'équipe pédagogique. Cependant, la mobilité internationale apparaît comme un point faible de la formation, malgré les efforts menés dans ce sens par l'équipe pédagogique. Cela peut certainement s'expliquer par le profil socio-économique des étudiants, mais son amélioration constituerait un plus évident pour l'insertion professionnelle.

La formation a mis en place des outils efficaces pour le suivi des étudiants, notamment pour ce qui est de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, même si, s'agissant d'une formation préparant aux métiers de l'enseignement, on pourrait s'attendre à plus de précisions sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle dans ce domaine. L'orientation professionnelle est prévue tout au long du cursus, notamment en L2, grâce à la possibilité de réaliser des stages. Les enseignements liés au projet professionnel et personnel initient les étudiants à la pratique du portefeuille de compétences. Les enquêtes menées auprès des étudiants montrent un bon taux d'insertion professionnelle, mais surtout la poursuite d'études dans les masters de l'établissement. En revanche, s'agissant d'une formation préparant pour une large part aux métiers de l'enseignement, la place de la formation aux concours de l'enseignement (MEFF) et le taux de réussite à ces concours auraient été fort utiles pour mesurer l'impact professionnel de la formation.

Le pilotage de la mention est assuré par une équipe pédagogique de qualité, mais on constate un fort sous-encadrement d'enseignants-chercheurs (même nombre d'enseignants détachés du secondaire que d'enseignants-chercheurs titulaires), ce qui constitue un point négatif pour la place accordée à la recherche, nécessairement articulée aux enseignements universitaires. Par ailleurs, les procédures d'autoévaluation, ainsi que la prise en compte d'évaluations précédentes, ont permis à l'équipe pédagogique d'améliorer la place des enseignements disciplinaires et la progressivité de la spécialisation dans la formation. L'équipe semble consciente du fait que le choix de cette mention devrait resserrer l'offre autour de deux parcours forts, sur le modèle de ce qui est actuellement pratiqué, indépendamment du système majeure/mineure peu lisible actuellement : un parcours « classique », orienté vers les métiers de l'enseignement ; un autre correspondant à l'actuel parcours *Lettres et culture*, débouchant davantage sur les métiers de l'écrit, de la communication et de la culture.

Le dossier, qui renvoie parfois un peu trop aux annexes au lieu d'exposer ses choix spécifiques, présente en conclusion quelques perspectives intéressantes d'évolution, qui vont dans le sens de l'évaluation de l'établissement et de cette mention, notamment le regroupement des parcours sur une mention unique (qui devra être celle de la nouvelle nomenclature nationale des diplômes).

- Points forts :

- La progressivité des enseignements disciplinaires, tout en assurant l'ouverture et les passerelles.
- La bonne connaissance de la population étudiante et l'adaptation du dispositif d'aide à la réussite.
- Le dispositif de suivi des étudiants pertinent et efficace.

- Points faibles :
  - Le grand nombre de parcours rendant l'architecture globale de la formation peu lisible.
  - La mobilité internationale qui doit être renforcée.
  - Le manque d'information sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle en master *Enseignement*.

- Recommandations pour l'établissement :

Le nombre de parcours pourrait être réduit aux deux axes fondamentaux existant actuellement, mais en conservant, voire en renforçant, dans le cadre d'options, les enseignements professionnalisants.



# Observations de l'établissement

## Licence mention Lettres modernes

Complément d'information sur les résultats au concours de l'enseignement (MEEF) 2009-2013

MEFF – ex CAPES

Année	Inscrits	Admissibles	Reçus
2009	25	12	5
2010	26	17	6
2011	20	13	8
2012	8	6	6
2013	4	4	3
	14 (deuxième concours)	10	oral en juin 2014

Bilan : depuis l'ouverture de la formation, nous avons permis ;

- à 130 étudiants de réussir le Capes de Lettres modernes,
- à plus de 150 si l'on compte les étudiants qui l'ont repassé en candidats libres.

Le Président de l'Université du Littoral  
Côte d'Opale

